

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
HERAULT
ARRONDISSEMENT
LODEVE

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 15 Octobre 2020
Commune de
PAULHAN **N° 2020/10/13**

Date de la convocation	06/10/2020
	Votes : 25
Présents : 19	Pour : 25
Absents : 2	Contre : 0
Représentés : 6	Abstention : 0

L'an deux mille vingt et le quinze octobre,
Le Conseil Municipal de la Commune de Paulhan s'est réuni à la salle des Fêtes, à dix huit heures trente sous la présidence de Claude VALERO, et après convocations régulièrement faites à domicile.

Etaient présents : MM. VALERO Claude, RICARD Christine, BAILLEUX-MOREAU Yves, ROYON Sophie, ALEIX Bertrand, DAVIT Hélène, BONSIGNORI Vincent, GAUBERT Guy, BOUISSON Mylène, GUERIN Grégory, GASC Carine, JAURION Léon, PONCE Véronique, AMMARI Hanane, CAPELLE Laetitia, DJUROVIC Aleksandra, HEREDIA Fabienne, GARIN-MICHAUD Gérard, NOUGOUM Mohamed.

Etaient Absents : MM.GAVINET Isabelle, JAM Thierry.

Procuration : - Mr GASC Georges à Mme GASC Carine
- Mme CAMPOY épouse. LAMBERT Véronique à Mr VALERO Claude
- Mr BIROUSTE Pascal à Mr JAURION Léon
- Mr SEBASTIAN David à Mr ALEIX Bertrand
- Mr LAMBERT Marcel à Mr GUERIN Grégory
- Mr DUPONT Laurent à Mme HEREDIA Fabienne

Objet : Modification du taux d'emploi d'un adjoint technique titulaire temps non complet à temps complet.

Accusé de réception en préfecture
034-213401946-20201015-2020-10-13-DE
Date de télétransmission : 22/10/2020
Date de réception préfecture : 22/10/2020

Monsieur le Maire indique que pour les besoins du service, il convient de modifier le taux d'emploi d'un adjoint technique titulaire temps non complet à temps complet,

Vu l'avis favorable de la commission technique du CDG 34 en date du 22 septembre 2020,

NOM PRENOM	GRADE	SITUATION ACTUELLE	SITUATION FUTURE
NAVARRO Magali	Adjoint technique Titulaire temps non complet	28/35ème	35 heures

En conséquence, il demande au Conseil Municipal de bien vouloir se prononcer.

Connaissance étant prise des pièces du dossier et après avoir délibéré,

le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- approuve la modification du taux d'emploi d'un adjoint technique titulaire temps non complet à temps complet comme indiqué ci-dessus,

- autorise Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à accomplir toutes les démarches relatives à ce dossier.

Fait et délibéré les jour, mois et an que susdits.



Le Maire
Claude VALERO

Le Maire :

-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte

Affiché le :

Transmis au représentant de l'Etat le :

Accusé de réception en préfecture
034-213401946-20201015-2020-10-13-DE
Date de télétransmission : 22/10/2020
Date de réception préfecture : 22/10/2020